Université de Rouen Normandie

Agence comptable

Décision du 02 septembre 2024portant mandat

L'agent comptable de l'université de Rouen Normandie,
Vu l'arrêté du 29 janvier 1986 portant statuts de l'Université de Rouen Normandie, modifiés et notamment son article 20 ;
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 188 ;
Vu l'arrêté portant nomination de l'agent comptable de l'université de Rouen Normandie,

Décide :

Mandat est donné à Madame Delminda DUARTE DE SOUSA, fondée de pouvoir, à l'effet de signer les actes relatifs à l'exercice des fonctions d'agent comptable de l'université de Rouen Normandie, dans les limites de ses fonctions.

En cas d'empêchement de l'agent comptable, et sans que le non-empêchement soit opposable aux tiers, Mme Delminda DUARTE DE SOUSA, reçoit mandat à l'effet de signer tous les actes relatifs à la gestion de l'agence comptable et aux affaires qui s'y attachent, ainsi que pour agir en justice pour le compte du comptable principal et effectuer les déclarations au passif des procédures collectives

Fait le 02 septembre 2024

Nom et Signature

Yves JANIN

Dépôt de la signature : La soussignée déclare n'utiliser dans le cadre de la délégation ci-dessus que le modèle de signature apposé ci-dessous

Fait à Rouen, le 02 septembre 2024

Nom et signature

Delminda DUARTE DE SOUSA